



**PRODUIT ACOUSTIQUE ET DESIGN
GARANTIE DES PRODUITS CANETIS**

4054, BOUL. LECORBUSIER BUREAU 101
LAVAL, QUÉBEC, H7L 5R2
514-983-3156
450-910-1622
CPLANTE@EVOLUTIONACOUSTIQUE.COM

Les produits acoustiques fournis sont garantis par le fabricant et Evolution Acoustique garantit son installation pour une période de 1an (12 moi) à compter de la date de la fin des travaux.

Évolution acoustique ne peut être tenue responsable des bris des panneaux déjà installés.

Cette garantie ne s'applique pas en cas de mauvaise usage, négligence, mauvais démontage ou réparation par des installateurs non accrédités par Evolution Acoustique.

Advenant un arrêt de production anticipé ou un brie du système de fabrication, Evolution Acoustique émettra un avis au client dans les meilleurs délais.

